



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-53801>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-53801**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Commune De Valencin

À l'attention de : Jullien Bernard, Maire

Adresse : Mairie, Place Elie Vidal, 38540 VALENCIN

Coordonnées :

Téléphone : +33 478961306

Courriel : b.jullien@mairie-valencin.fr

Adresse internet : <http://www.valencin.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRK24

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Délégation du Service Public du Service de l'eau potable sur le territoire de la Collectivité

CPV - Objet principal : 65111000

Type de marché : Services

Description succincte : La procédure de sélection des candidatures et des offres s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L1411-1 et R1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et à la 3^e partie du code de la commande publique Lieu d'exécution : ensemble

du territoire de la Collectivité. Caractéristiques actuelles du service de l'eau potable, objet de la délégation : voir règlement de la consultation Les missions confiées au futur Déléataire sont : voir règlement de la consultation

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : Délégation du Service Public du Service de l'eau potable sur le territoire de la Collectivité

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 65111000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRK24

Lieu principal d'exécution ou de livraison : MAIRIE 38540 - VALENCIN

Description des prestations : La procédure de sélection des candidatures et des offres s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L1411-1 et R1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et à la 3^è partie du code de la commande publique Lieu d'exécution : ensemble du territoire de la Collectivité. Caractéristiques actuelles du service de l'eau potable, objet de la délégation : voir règlement de la consultation Les missions confiées au futur Déléataire sont : voir règlement de la consultation

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : À compter du 01/07/2026 et jusqu'au 31/12/2037

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Renvoi au règlement de la consultation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Renvoi au règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Section 5 - Procédure

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com> - Les candidats pourront se présenter soit seuls, soit en groupement d'entreprises. En cas de groupement, le contrat ne sera conclu qu'avec un groupement solidaire. Dans un objectif de transparence de la gestion de la délégation et selon la

forme et/ou la nature juridique du candidat à la délégation, le délégant se réserve, au cours des négociations, la possibilité d'exiger du candidat, au cas où son offre serait retenue, la création d'une société dédiée à la gestion du service délégué. Les candidats remettront un dossier de candidature, pour chaque service public, permettant à la Commission de délégation de service public d'apprécier leurs garanties professionnelles et financières, le respect par les candidats de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail, et leur aptitude à assurer la continuité du service public ainsi que l'égalité des abonnés devant ce service. Ce dossier devra au minimum comprendre, pour chaque service public et chaque candidat, quelle que soit sa forme juridique, et en cas de groupement de candidats, pour chaque membre du groupement, les justificatifs visés aux points suivants : - nom, numéro de téléphone et mail de la personne suivant le dossier, - garanties professionnelles : o références et certificats de capacité de moins de trois ans de collectivités ayant délégué des services publics de taille comparable o certifications éventuelles du candidat pour la gestion des services délégués (normes ISO ou documents équivalents) - garanties financières : o bilans et comptes de résultat des 3 dernières années (2024, 2023 et 2022) o attestations de banques o attestations d'assurances en cours de validité, responsabilité civile, professionnelle et d'atteinte à l'environnement o chiffre d'affaires global et pourcentage du chiffre d'affaires correspondant aux contrats de concessions/délégations de service public - attestation sur l'honneur du respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L.5212-4 du code du travail - aptitude à assurer la continuité du service public ainsi que l'égalité des abonnés devant ce service : o organisation commerciale et technique (localisation agence gestionnaire du contrat, moyens humains, matériels, etc.) o organisation clientèle o organisation de la gestion de crise - extrait K bis - attestations fiscales conformes à l'article R.3123-18 et l'annexe n°4 du code de la commande publique, - attestations sociales conformes à l'article R.3123-18 et l'annexe n°4 du code de la commande publique, - déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L.3123-1 à L.3123-14 du code de la commande publique, et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L.3123-18, L. 3123-19 et L.3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R.3123-1 à R.3123-8 du même code sont exacts Si les candidats ne peuvent fournir tout ou partie des documents exigés ci-dessus, ils en exposeront les motifs. VII - Renseignements complémentaires Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de l'étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard le 16 juin 2025, une demande exclusivement par le biais de la plateforme dématérialisée (profil d'acheteur de la Collectivité). Une réponse sera alors adressée, par écrit, à tous les candidats s'étant inscrits sur la plateforme le 19 juin 2025 au plus tard. Cette réponse sera envoyée aux candidats sur l'adresse mail précisée lors de l'inscription

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse : 2 Place de Verdun, 38022 Grenoble

Coordonnées :

Téléphone : +33 476429000

Télécopieur : +33 476422269

Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/05/2025